



## Remboursement salaire - frais d'huissier

-----  
Par Madfish

Bonjour,

Je suis étudiant et je travaille l'été pour pouvoir payer mes études. Je précise que j'étudie à Paris donc que je suis à 5h de ma ville.

La mairie de ma ville (où j'avais travaillé en 2022), m'a versé un salaire par erreur en août 2023, alors que je n'ai pas travaillé chez eux cet été. J'ai reçu une lettre (pas en recommandé) demandant de les rembourser en septembre. J'admets avoir oublié. J'en ai reçu une autre en janvier (toujours pas en recommandé) demandant de rembourser sous 30 jours. Or, n'habitant pas chez mes parents, je n'ai pas vu la lettre dans le mois (et mes parents ne l'avaient pas ouverte, juste mis sur mon bureau pour quand je rentrerai). J'ai payé immédiatement, mais trop tard, j'ai reçu une lettre d'huissier (pas en recommandé) avec des frais de 90?. Ayant payé, je n'y ai pas prêté d'attention. Mais j'ai reçu aujourd'hui une lettre de l'huissier (toujours pas en recommandé) qui me demande de payer ces frais, même si j'ai remboursé ma ville.

Je me retrouve donc à payer pour une erreur de la mairie. Or je suis étudiant et je suis dans l'incapacité de sortir 90? comme ça... Ca représente presque un mois de nourriture pour moi ! Je ne sais pas quoi faire... Je suis entre désespéré, triste et en colère de devoir gérer une erreur qui n'est pas la mienne.

J'ai bien essayer de joindre l'huissier. J'ai eu son accueil qui m'a dit qu'il ne pourrait pas me donner plus d'informations que j'en ai sur la mise en demeure. Ils m'ont suggéré d'appeler le numéro sur la lettre. C'est en réalité un répondeur automatique qui ne renvoie que sur leur site internet.

Que puis-je faire ?

Je vous remercie pour votre aide